

## Projet d'aire protégée – Saints-Martyrs-Canadiens

La MRC d'Arthabaska a entrepris une démarche afin de faire reconnaître comme aire protégée un vaste territoire de terres publiques situé majoritairement dans la Municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens. Ce territoire, décrit comme un massif forestier de plus de 1 350 hectares, constitue la plus grande étendue de terres publiques de la MRC. Une petite portion du secteur touche également le territoire de la MRC des Appalaches, notamment du côté de Beaulac-Garthby et de la Paroisse de Disraeli.

La démarche s'inscrit dans l'appel à projets d'aires protégées en territoire public méridional lancé par le gouvernement du Québec en 2024. L'objectif de cet appel est d'identifier, avec les milieux régionaux, les secteurs publics du sud du Québec qui présentent un intérêt pour la conservation. La MRC d'Arthabaska, la Municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens et la MRC des Appalaches ont adopté des résolutions afin d'appuyer l'analyse gouvernementale de la proposition.

Le projet répond à plusieurs enjeux. D'une part, la MRC d'Arthabaska compte actuellement une très faible proportion d'aires protégées, malgré la présence de milieux naturels d'intérêt. D'autre part, le territoire visé se situe dans un noyau de conservation reconnu dans les travaux régionaux sur la connectivité écologique puisqu'il jouxte le milieu protégé en bordure du Lac Breeches. Sa protection contribuerait donc à la conservation de la biodiversité, au maintien des habitats forestiers et humides, ainsi qu'à la résilience des milieux naturels face aux changements climatiques.

La démarche demeure à l'étape de l'analyse et de la concertation. Les prochaines étapes relèvent du gouvernement du Québec : analyse interministérielle, consultation des acteurs régionaux, prise en compte de la vision municipale et régionale, puis éventuelle priorisation du territoire en vue d'une désignation officielle. Le résultat attendu est la reconnaissance d'un statut de protection adapté au territoire, permettant de préserver durablement ce massif forestier public tout en clarifiant les usages compatibles avec les objectifs de conservation.

Pour plus d'information vous pouvez écouter cette vidéo qui présente la démarche de concertation : [Concertation aires protégées](#).

